

Le Sourcier

revue du Cercle des Sources

numéro 7, décembre 2016

Éditorial

Vous avez dû remarquer que les mois d'octobre et de novembre ne nous ont pas donné l'occasion de nous revoir... Cela ne veut pas dire, bien au contraire, que nous négligeons notre Cercle, mais que des obligations nous retenaient ailleurs.

Si notre activité est restée en sommeil depuis la brillante conférence de Jean-Pierre Rozelot, le 16 septembre dernier, l'actualité internationale a été mouvementée, par contraste.

Pro ou anti-Trump, nous avons heureusement eu la joie de ne pas voir sombrer les marchés financiers, entraînant dans leur sillage l'économie mondiale.... comme les oiseaux de mauvais augure nous l'annonçaient. Ouf pour ceux d'entre nous qui boursicotent. Le pire n'est pas toujours certain !

Au moment où nous écrivons cet éditorial, un autre grand enjeu se prépare, les primaires de la droite et du centre, dont nous connaissons l'issue lors de notre prochain évènement le 2 décembre.

Vendredi 2 décembre, pour rester dans l'actualité financière, même si nous ne saurons pas encore qui dirigera le pays dans les prochaines années, nous écouterons avec intérêt les idées et les propositions de Joseph Leddet sur la dette publique ... la grosse épine dans le pied français.

Polytechnicien, diplômé de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique, Joseph Leddet est bien connu des milieux économiques et financiers. Il conseille des entreprises exposées aux divers risques financiers, en particulier le risque de change, il est spécialiste de la gestion de la dette des collectivités locales et auteur de nombreux articles dans des journaux spécialisés, comme les Echos, La Tribune, etc...

Vendredi 2 décembre à partir de 18 h
«Soirée dette publique»
Conférence de Josphe Leddet.
Cocktail (gratuit pour les membres du Cercle)
Participation limitée à 45 personnes
Inscription : contact@cerclledesources.org

Sommaire

Éditorial, Nouvelles du cercle :	page 1
Sauver l'Europe	page 2
L'artiste invité, Solution du «ce n'est pas sorcier» du numéro 6 :	page 3
Notre invité, Joseph Leddet, Actualités immobilières, Ce n'est pas sorcier :	page 4

La touche artistique, qui vient toujours agrémenter nos rencontres, même les plus sérieuses, sera apportée par Martine Leblic, une de nos membres, qui réalise de superbes peintures sur porcelaine.

Martine sera bien sûr parmi nous ce soir-là et nous parlera de son art et aussi de ses aspects techniques dont la maîtrise est souvent complexe.

Des nouvelles du cercle

La programmation 2017 est déjà effectuée, vous pouvez déjà en noter les dates : 3 février, 31 mars, 12 mai, 23 Juin, 8 septembre, 20 octobre, 8 décembre. Le thème de l'évènement du 3 février 2017 est déjà déterminé :

Les concepts de la pensée antique sont-ils pertinents pour comprendre et agir en temps de crise ?

par Géraldine Crevat, Présidente fondatrice de Business Professionnel Women Network International et Présidente de ACME Stratège.

La programmation des évènements suivants est en cours, avec un certain nombre d'intervenants et thèmes déjà sélectionnés, dont nous espérons qu'ils pourront s'inscrire dans ce planning. Notons déjà, de façon non-exhaustive : Pierre Ménat, qui témoignera de son expérience d'ambassadeur dans la révolution tunisienne, Isabelle Landreau qui nous parlera d'Art et Droit, Robert Dray médecin-conseil Orpea de l'accompagnement de nos aînés, Marie-Claire Grassi de l'histoire d'Escagnolles, village provençal, Joël Lebidois du bitcoin et des cryptomonnaies, Danièle Rousseau de « bien être », Christophe Dubois Damien qui nous dira comment « Innover pour vivre »,

DB

Deux solutions très osées pour sauver l'Europe



La crise de la dette souveraine pourrait être résolue en mettant fin à l'indépendance de la BCE qui limite aujourd'hui son rôle à sauver le secteur financier. La conversion de la dette publique en obligations à durée indéterminée (ODI) serait également une solution à explorer. Les difficultés rencontrées par la zone euro pour le refinancement des dettes dites « souveraines » de certains États, tels la Grèce, l'Irlande ou le Portugal, appellent une réflexion nouvelle sur la question essentielle du financement des systèmes publics en Europe. Le problème de fond réside en fait dans l'attitude partielle de la BCE ; autant elle ouvre un véritable « open bar financier » au secteur bancaire, autant elle rechigne à prêter le moindre argent à l'« économie réelle » (secteur public, entreprises, particuliers) et ce, à la différence de la FED, de la Banque d'Angleterre ou de la Banque du Japon. Pour régler la question des dettes souveraines en Europe, nous suggérons ainsi à la fois de supprimer le Fonds européen de stabilité financière, qui n'a d'autre effet que d'aggraver l'endettement global des pays de l'Union, d'imposer à la BCE de racheter - si besoin - les obligations d'État, quels que soient les États (pour créer un effet d'annonce et réduire les taux d'intérêt), et de lui ordonner de lutter contre la spéculation (relayée par les agences de notation) organisée contre certaines dettes de la zone, en vendant massivement des CDS (« credit default swaps ») sur ces dettes.

Une telle démarche implique que la BCE cesse d'être indépendante et dépourvue de mandat politique, situation qui la place au seul service des opérateurs financiers; la réorientation de son action passe évidemment par une modification substantielle de son statut. Pour compléter cette réflexion, nous proposons en outre l'idée suivante : convertir progressivement, si nécessaire, les dettes publiques en obligations à durée indéterminée (ODI). L'expérience de la double crise - dette privée américaine et dettes publiques européennes - a montré que le refinancement des débiteurs est le moment crucial. Lehman Brothers a sauté faute de trouver de nouveaux prêteurs ; la Grèce ou l'Irlande sont entrées dans l'oeil du cyclone, en butte à des taux d'intérêt prohibitifs, au fil de leurs opérations de refinancement ; et c'est ce qui se passe aujourd'hui pour le Portugal. Pour échapper au piège du refinancement, nous suggérons ainsi un nouveau régime légal des dettes publiques, tout en protégeant les intérêts légitimes des épargnants, qui ont confié leur argent à des fonds communs de placement,

Sicav ou assurance-vie, investis en emprunts publics. En remplaçant les obligations à échéance fixe (de 1 à 30 ans) par des obligations à durée indéterminée, à l'image des TSDI (titres subordonnés à durée indéterminée) popularisés par Rhône-Poulenc, les États emprunteurs fragiles pourront consolider leur crédit à long terme, aujourd'hui mis en péril à chaque échéance critique d'une nouvelle émission. Les titres d'État sensibles, au lieu d'être remboursés à échéance fixe, seront ainsi transformés en rentes perpétuelles, via un taux d'intérêt annuel raisonnable (entre 2 % et 5 %), ou même un taux plus bas assorti d'une indexation sur les prix ou d'un avantage fiscal, sachant que leurs titulaires pourront les revendre à tout moment sur le marché secondaire, de manière à récupérer leur investissement en cas de besoin. Pour les États de la zone euro disposant d'une épargne abondante (France, Allemagne, Italie), l'émission de ces ODI ne devrait pas poser de problème ; l'épargnant serait appelé à les souscrire en direct. Pour les finances publiques, ce changement devrait être positif ou neutre en termes de charge de la dette, avec en plus la possibilité de rembourser ces ODI en période de vaches grasses. Cela revient en pratique à réaliser une restructuration des dettes les plus sensibles ; les marchés s'y attendent, puisque les emprunts grecs ou irlandais sont déjà largement décotés sur le marché secondaire, et que leurs détenteurs récents les ont acquis avec cette décote. Toutefois, il serait à coup sûr contre-productif de traiter l'encours de la dette grecque ou irlandaise de la même manière que ce qui a été fait dans le passé pour le Mexique ou l'Argentine, avec une forte perte en capital pour leurs détenteurs, car cela ruinerait l'image de ces pays en tant qu'emprunteurs, et cela nuirait également aux investisseurs, qui sont en grande partie de petits épargnants. C'est pourquoi nous proposons une restructuration des dettes sensibles existantes, non pas par réduction du capital, mais par transformation en ODI, avec un taux d'intérêt associé « raisonnable » (i.e. de l'ordre de 2 à 5 % suivant les cas). Cela permettrait ainsi d'alléger très fortement la charge de la dette, de ne plus être à la merci des marchés financiers ou des agences de notation et de conserver aux titulaires existants de la dette leur capital (plus un certain intérêt), tout en ayant la possibilité de la revendre à tout moment sur le marché secondaire. Une telle démarche pourrait être mise en oeuvre très rapidement dans le cadre de l'Eurogroupe, sous l'égide de la BCE en tant que « parrain » de cette transformation. Cette approche, valable pour les emprunts d'État, pourrait être étendue à d'autres domaines d'intérêt général ; ainsi, pour développer l'investissement en Europe dans les secteurs collectifs, via des fonds d'investissement stratégiques, financés par l'épargne privée européenne (particuliers et entreprises) via des ODI. On mobiliserait de la sorte dans un sens constructif une partie de la gigantesque épargne européenne (de l'ordre de 20.000 milliards d'euros). On pourrait faire d'une pierre deux coups, en remplaçant les fonds de cohésion structurels, coûteux pour les contribuables, au profit de ces fonds, dont l'action serait surveillée avec scrupule dans la continuité. On ferait aussi un pas de géant dans la construction de l'Europe puissance, de l'Europe autonome et porteuse de projets collectifs.

Jean-Luc Gréau, Jean-Michel Quatrepoint et Joseph Leddet.

Martine Leblic, peintre décorateur sur porcelaine

Native de Nice, Martine habite à Antibes depuis plus de 30 ans. C'est une voisine de la Villa Sources.

Martine a toujours aimé dessiner et peindre. Depuis 22 ans, elle décore des porcelaines pour elle-même pendant ses loisirs et, comme ses amis trouvaient cela joli, elle a commencé à le faire sur commande pour ses amis. Depuis la retraite, de cette passion, Martine a fait son hobby principal. Une réserve de cadeaux de Noël pour ses proches. Et une bonne idée cadeau pour vous.

Elle nous parlera le 2 décembre de sa technique : achat de porcelaine émaillée blanche qu'elle peint au moyen d'une peinture avec pigments, multicolore, et même dorés, mélangés avec une huile «médium». La peinture fusionne avec l'émail à la cuisson, à très haute température (700 à 800 degrés, dans un four spécial).

Elle s'adapte à des supports différents, toujours en restant dans l'esprit de son art en relation avec les fonctions des supports.

Martine organise des ateliers d'initiation à la demande, nous pourrions les proposer dans le cadre du Cercle aux personnes intéressées

Pour toute question ou commande :

martine.leblic@orange.fr



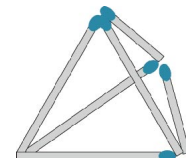
Solutions du «ce n'est pas sorcier» du numéro 6

Le bâton coupé en deux :

Un bâton de deux mètres de long est coupé en deux de façon aléatoire. Quelle est la longueur moyenne du plus petit morceau ?

50 cm.

Quatre triangles :

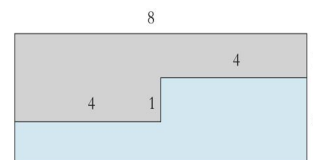


Comment former quatre triangles avec six allumettes ?

Ne pas rester dans le plan.

Pour boucher un trou :

Comment découper une planche de 3 mètres sur 8 en deux morceaux de façon à boucher un trou de 2 mètres sur 12 ?



La couleur de l'ours :

Un homme quitte sa tente pour un safari photo, il marche 10 km vers le sud puis 10 km vers l'est. Là, il croise un ours qu'il photographie. Il marche 10 km vers le nord et retrouve sa tente. Quelle est la couleur de l'ours ?

blanc

HL



Notre invité: Joseph Leddet Offrons un Noël à tous les enfants

Économiste, administrateur de l'INSEE, puis créateur de Forex Finance (filiale CCF/COFACE spécialisée dans le Conseil en Gestion de Trésorerie/change pour les PME) ; et 20 ans comme consultant financier indépendant. Ancien président de l'Association des anciens élèves de l'ENSAE, animateur depuis 10 ans des petits-déjeuners «Economie-finance» de l'ENSAE, Joseph contribue régulièrement à la presse et à la radio (« La Tribune », France Info...), sur le thème des marchés financiers. Éditeur depuis 1995 de la « Gazette des Changes » (lettre financière bimensuelle), membre de l'IFA (Institut français des administrateurs) et de l'Institut de l'Économie, conseiller du bureau d'études économiques XERFI, Joseph propose, avec d'autres collègues économistes une solution pour l'Europe : La dette perpétuelle (voir leur article dans la Tribune en page 2). Coordonnées professionnelles : Cabinet Contacts, 12 rue Vivienne, 75002 Paris -Tél. : 01 42 36 98 10 / 06 15 90 47 57 - Mail : contactsjl@free.fr

La conférence de Joseph Leddet sera un plaidoyer pour transformer la dette publique en emprunt perpétuel (ODI/obligations à durée indéterminée). Dans la plupart des pays développés, la dette publique atteint un niveau record en pourcentage du PIB : 250 % au Japon, 130 % en Italie, 110% en Belgique, 105 % aux Etats-Unis, 100 % en France,...Et comme tous ces pays présentent souvent un déficit budgétaire chronique, cette dette ne fait qu'augmenter d'année en année: elle est de fait non remboursable ! Face à ce constat, nous proposons une solution radicale : transformer la dette publique en dette à durée indéterminée (dette perpétuelle), tout en s'efforçant en parallèle de revenir assez vite à l'équilibre budgétaire. Cela suppose la mise en place d'un marché secondaire actif de la dette publique, soutenu par les banques centrales, nationales ou collectives (cf. BCE), qui permette aux investisseurs de récupérer directement leur mise si nécessaire; à cet égard, la conjoncture actuelle de taux « zéro », voire négatifs, se prête bien à la mise en place d'obligations à durée indéterminée, à rendement légèrement positif (de l'ordre de 1 à 2 %). De cette manière, les Etats échapperaient à la tyrannie des marchés financiers, avec pour seule obligation de payer des coupons annuels modérés ; et les investisseurs porteurs d'OAT ou d'autres obligations d'Etat ne seraient pas spoliés, car bénéficiaires de coupons annuels et capables de revendre leurs titres en cas de nécessité.

Le Sourcier est publié par le Cercle des Sources,

Adresse : 6 avenue Bonaparte, 06600 Antibes
Site web : www.Cerclledesources.org

Directrice de la publication : Dominique Beudin
Rédacteur en chef : Hervé Lehning

Comité de rédaction :
Edwige Vernocke, Robert Dray, Pierre Morichau.

Contact : contact@Cerclledesources.org

Notre Agence CENTURY 21 Albert 1er ainsi que l'ensemble du réseau organise, du 1er au 30 novembre 2016, une collecte de jouets, auprès des habitants des communes d'ANTIBES JUAN LES PINS, afin d'offrir un Noël à tous les enfants. Pour la 4ème année consécutive, notre réseau se mobilise et compte sur vous afin de participer à notre collecte de jouets. Cet événement CENTURY 21 trouve ses origines, il y a plusieurs années, dans de nombreuses initiatives portant sur des actions de collecte de jouets au profit de différentes associations, menées localement et avec succès par des agences du Réseau CENTURY 21.

L'accueil des associations, la joie des enfants et le plaisir de s'engager pour offrir un Noël au plus grand nombre ont amené, depuis 2013, des centaines d'agences de notre réseau à se mobiliser à leur tour. Ainsi, depuis 4 ans et grâce à vous, LA COLLECTE DE JOUETS CENTURY 21 a permis de réunir 930 039 jouets remis à des enfants. A chaque fois, ces actions sont conduites avec le plein soutien d'une association choisie par l'agence et en parfaite concertation avec ses responsables locaux. Cette année, soyez encore plus nombreux à permettre aux enfants de vivre la magie de Noël.

Pour cela, nous vous invitons à venir déposer à l'agence un ou plusieurs jouets de votre choix. Ces jouets seront remis au SECOURS POPULAIRE qui se chargera de les trier et de les distribuer au moment de Noël.

Merci pour l'aide que vous voudrez bien apporter.

Sébastien Butruille, Directeur



Ce n'est pas sorcier...

Le village :

Dans un village, le tiers des habitants travaille dans les champs, la moitié du reste travaille à la mine, et les 600 autres habitants travaillent en ville. Combien le village a-t-il d'habitants ?

Les sept cars de Sète :

Sept cars pleins aux deux tiers partent de Sète. À Troyes, un quart des passagers descend de chaque car. Peut-on mettre les trois quarts restant dans trois cars ?

L'élection présidentielle :

À l'élection présidentielle, il y a six candidats. Au premier tour, chacun obtient moitié moins de voix que celui qui le précède. Y aura-t-il un second tour ?

HL